Envoyé en préfecture le 26/03/2026
Reçu en préfecture le 27/03/2026
Publié le
ID : 029-212900781-20260321-DEL_2026_14-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'HANVEC

Nombre de membres :		L'an deux mil vingt-six
En exercice	19	Le vingt-et-un mars à dix-sept heures,
Présents	19	Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance
Votants	19	publique, sous la présidence de Alain LE BORGNE, doyen
		Date de convocation : 17 mars 2026

PRÉSENTS : *Yves CYRILLE, Isabelle TANNE, Alain LE BORGNE, Fabienne GRANDJEAN, PRIMOT Christophe, Mélanie THOMIN, Hubert MADEC, Marie-Françoise MARHIC, Jérôme DUBRAY, Majdouline VEY, Damien ILY, Corinne CHARDOT, Sébastien THUEUX (présent à compter de 17h10), Betty CROGUENNOC, Daniel CROGUENNEC, Cécilia CRAPOULET, VANDERMARLIERE François, Anne-Françoise BIZIEN, DE LUCA Stéphane.*

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du conseil, conformément à l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales. Betty CROGUENNOC a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

DEL 2026-14 : ELECTION DU MAIRE

EXPOSE DES MOTIFS

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2122-1 à L. 2122-17,
Monsieur le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du Maire. Après un appel à candidatures, il est procédé au vote.

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 19
- Bulletins blancs ou nuls : 1
- Suffrages exprimés : 18
- Majorité absolue : 10

A obtenu :

- M. Yves CYRILLE : Dix-huit (18) voix

Monsieur Yves CYRILLE ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Maire.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE

Le Maire
Yves CYRILLE

La secrétaire de séance
Betty CROGUENNOC